

Plan de formation chômage : les trois leviers du gouvernement

Face aux difficultés de recrutement auxquelles font face les entreprises et qui a tendance à se généraliser à tous les secteurs, le gouvernement français annonce qu'il va falloir travailler « à la fois à la formation des demandeurs d'emploi et à celle des salariés », explique Jean Castex.

La réforme de l'assurance-chômage et l'attractivité des métiers

Dans une interview adressée aux Echos, le premier ministre, Jean Castex, explique que pour relancer l'économie française, il faut investir, privilégier les bonnes dépenses et promouvoir le travail. « Ma priorité est là : avoir la croissance la plus forte possible et la plus riche en emplois », déclare Jean Castex. Mais pour cela, le gouvernement va s'appuyer sur « trois leviers ». Le premier, qui sera mis en oeuvre d'ici au premier décembre 2021, est la réforme de l'assurance-chômage. « Nous croyons profondément que cette réforme permettra de lutter contre les contrats courts payés de façon indue par l'assurance-chômage et qu'elle incitera à un arbitrage entre le travail et la non-activité en faveur de l'emploi, dès lors qu'il y en a, ce qui est le cas », explique le premier ministre au journal Les Echos.

Le deuxième levier sur lequel le gouvernement souhaite travailler pour aider la reprise économique après la crise due à la pandémie, est de travailler sur l'attractivité des métiers. En effet, des enquêtes réalisées au printemps 2021 montraient que 45% des projets d'embauches de entreprises françaises conduisent à des difficultés de recrutement. Pour Jean Castex, ce sont les entreprises qui doivent promouvoir les emplois qu'elles proposent. « Nous invitons de nombreuses branches professionnelles à ouvrir des négociations sur les salaires, a fortiori quand ils sont inférieurs au SMIC, les évolutions de carrière, le temps partiel, les conditions de travail», explique le Premier ministre.

La formation professionnelle

La formation professionnelle des salariés et des chômeurs, voici le troisième volet sur lequel le gouvernement souhaite se concentrer. Pour financer ce gros chantier, « nous allons mobiliser 1,4 milliard d'euros supplémentaires sur 2021 et 2022, dont 900 millions dès cette année et 500 millions l'année prochaine ». Jean Castex assure que ces dépenses ne dégraderont pas le déficit public puisque celles-ci proviendront du redéploiement des crédits d'urgence déjà budgétés pour la gestion de la crise. « Les PME de 51 à 300 salariés bénéficieront de 600 millions pour former leurs salariés », explique Jean Castex.

L'objectif du gouvernement est de « former 1,4 million de demandeurs d'emploi en 2022 ». Pour cela, « Nous allons signer de nouvelles conventions avec les régions et avec Pôle emploi, à hauteur de 560 millions, et ouvrir les nouvelles formations à l'ensemble des demandeurs d'emploi quel que soit leur niveau de qualification », explique Jean Castex.

